



# Bulletin Municipal 2022

## CIVRAY

**Maire:**

Sonia Pazos-Monvoisin

**1er Adjoint:**

Gilles Gonthier

**2ème Adjoint:**

Serge Jeanzac

**3ème Adjoint:**

Philippe Guillard

**4ème Adjoint:**

Daniel Lemaistre

**Conseillers municipaux:**

Laurence Billaud  
Gilles Philippe  
Séverine Philippe  
Annick Chantôme  
Xavier Feuillet  
Romain Ledet  
Julien Legrand



**Mairie de Civray**

2 place de l'Eglise, 18290 Civray  
Tel: 02.48.55.14.09



mairie.civray@gmail.com



Commune de Civray-18290

**Horaires d'ouverture au public**

Lundi: 13h30-17h

Mardi et mercredi: 9h-12h

Jeudi et vendredi: 9h-12h et 13h30-17h

**Les naissances**

DZIABKA Alexeï 13 mars

BAUCHER VILDY Swann 05 mai

PEREIRA Timéo 28 juin

PERRAULT Gabin 22 juillet

DI NARDO Alba 07 novembre

CHANTREFOUX Rose 14 novembre

**Les mariages et PACS**

CRIQUILLON Sylvie et NAHIRNYJ Frédéric 6 janvier

LANGUILLAT Fabrice et BOIZEAU--CHALANT Andr ea 15 novembre

PINOTEAU Andrew et MONCEAU Aur lie 11 d cembre

**Les adieux**

|                      |            |                      |              |
|----------------------|------------|----------------------|--------------|
| CHERMAIN Aim         | 03 janvier | PASQUET Jean-Charles | 11 juillet   |
| PONTONNIER Pierre    | 18 janvier | BONNEAU G rard       | 13 ao t      |
| BARTHALOT Jacqueline | 04 f vrier | LELONG Mich le       | 26 ao t      |
| SIMIER Michel Alain  | 27 mars    | GUENIN Guy           | 21 septembre |
| LHUILIER Pierrette   | 28 avril   | JACQUET Roger        | 24 septembre |
| THOMAZIC  ric        | 28 avril   | POPA Valentin        | 24 octobre   |
| LETRA Justine        | 11 mai     | LOISEAU Julienne     | 1er novembre |
| BISSONNIER Ginette   | 25 mai     |                      |              |
| LEJEUNE Dani le      | 30 juin    |                      |              |

**Les hommages**

Le 21 septembre 2001,   10h17, l'usine AZF, sp cialis e dans la production d'engrais industriels, explosait, causant la mort de 31 personnes et faisant quelques milliers de bless s. Parmi ces morts, se trouvait un jeune Civrayen. L' quipe municipale a souhait  accompagner sa famille pour lui rendre hommage, pour ne pas oublier.

En novembre dernier, nous avons plant  un magnolia au centre de la place des Seigneurs du Puy au Coudray pour rendre hommage   une jeune Civrayenne partie trop t t... Cette place sera prochainement embellie.

Chères Civrayennes, Chers Civrayens,

La période des vœux étant ouverte, je vous souhaite une très belle année 2022 ! Qu'elle soit remplie de joie, d'amour, de santé, de tous ces petits riens qui rendent la vie plus belle !

A l'heure où ces mots sont écrits, un nouveau variant sévit rendant l'avenir encore incertain. Pour autant, nous devons garder l'espoir et continuer à vivre en nous adaptant. Sachez que l'équipe municipale que je représente est et sera toujours présente pour les personnes qui nécessiteraient de l'aide.

En 2021, nous avons accompagné bon nombre d'entre vous dans leur quotidien notamment pour la vaccination ... Et nous continuerons cette année encore.

La vie communale a repris peu à peu avec notre marché de producteurs, la fromagée du 15 août (...) et je remercie tous ceux qui participent aux différentes manifestations et contribuent ainsi à la reprise. Il reste encore beaucoup à faire, mais je sais pouvoir compter sur les associations de Civray pour nous aider à redonner vie à notre village.

Chaque commission a travaillé sur différents projets que vous découvrirez tout au long de ce bulletin municipal. J'ai conscience que certains projets tardent à voir le jour mais la constitution des dossiers, le budget, la disponibilité des entreprises augmentent sans cesse les délais.

Je souhaitais aussi remercier tous les agents de la commune pour la qualité de leur travail, permettant ainsi d'assurer un service public fonctionnel et remercier les élus pour leur investissement à mes côtés.

Enfin, sachez que je suis toujours disponible pour vous rencontrer et échanger. Je vous souhaite une bonne lecture. Prenez soin de vous !

Sonia Pazos-Monvoisin

## Sommaire

|  |     |
|--|-----|
| Les naissances, les mariages et PACS, les adieux ..... | p02 |
| Le mot du Maire .....                                  | p03 |
| Investissements 2021 .....                             | p04 |
| La voirie .....  | p05 |
| Bâtiments communaux .....                              | p08 |
| Les projets pour 2022 .....                            | p09 |
| Communauté de communes FerCher .....                   | p12 |
| Ecole et services périscolaires .....                  | p14 |
| Vie communale .....                                    | p16 |
| Informations diverses .....                            | p23 |
| Elections 2022 .....                                   | p27 |

**AMÉNAGEMENTS URBAINS :**

Potelets et barrière rue de la Garenne : 2 005.38 €  
Panneaux de signalisation + places : 841.92 €

**ÉCOLES :**

Banc cour : 214.80 €  
Tabouret ergonomique enseignante : 49.89 €  
Défibrillateur : 1 836.00 €

**MOBILIER ET ÉQUIPEMENT :**

Hygiaphones plexiglas élections : 339.60 €  
Petit matériel informatique mairie : 433.90 €  
Cloisons mobiles nouvelle APC : 462.96 €

**PROJET CITY-STADE :**

Panneaux de subvention : 530.57 €  
Fourniture et installation structure : 50 404.80 €  
Plateforme : 20 698.14 €  
Accès secours et PMR : 2 216.70 €

**TRAVAUX :**

Rénovation éclairage public Chemin Creux : 430.38 €  
Rénovation éclairage public Rue du Lac : 819.92 €  
Remplacement horloges vétustes éclairage public (toute la commune) : 3 621.22 €  
Installation 10 prises guirlandes : 1 280.41 €  
Rénovation éclairage public Rue du Tanin : 433.51 €  
Installation éclairage marché : 139.00 €  
Rénovation électricité église : 1 418.40 €  
Remplacement radiateurs église : 3 656.83 €  
Rénovation éclairage nef église : 528.00 €  
Volets roulants logement locatif : 4 237.04 €  
Cuisine aménagée logement locatif : 814.00 €  
Portail salle d'Entrevins : 629.00 €

## Les travaux réalisés

### Plan REVE à Bois Ratier

Au printemps de cette année, l'éclairage public, à Bois Ratier et au hameau de La Chapelle du Puits, a été changé. En lieu et place des anciens candélabres, des lampes à LED, moins énergivores donc sources d'économies financières pour la commune, ont été installées.

Ces travaux ont été financés à hauteur de 70% par le Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18).

La participation financière de la commune s'élève à : 11.683,77 € TTC.



### Points lumineux

Un point d'éclairage public rue de la Liberté a été remplacé pour un montant de 876.10 € HT. Le SDE 18 a pris en charge 50% du montant HT. Cette opération a finalement coûté 438.05 € à la collectivité.

Rue de la Liberté et à l'angle de la rue du Pressoir et la rue des Vignes, des points lumineux seront rajoutés. Le coût de ces ajouts est estimé à 7 448.45 € HT. Le SDE 18 prendra en charge 50% du montant HT des travaux. Cette opération coûtera donc finalement 3 724.23 € à la collectivité.

### Sécurité

Nous sommes nombreux à constater et à subir les excès de vitesse sur nos routes de campagne, délits parfois réalisés par des riverains.

C'est pourquoi depuis septembre 2020, la commission « voirie » travaille en collaboration avec le CIT (Cher Ingénierie des Territoires) et le Service des Routes du Département du Cher sur la mise en sécurité de certaines départementales dans les hameaux. Le but étant de nous accompagner dans les différentes démarches et nous proposer des solutions en accord avec le terrain.

### La D84: route reliant la N151 au Coudray

Le Service des Routes du Département a réalisé un relevé de vitesse à la fin du mois de septembre dernier. Il en ressort que la vitesse moyenne des véhicules avoisine les 69 km/h. Des aménagements ont été proposés au niveau du carrefour pour sécuriser principalement l'accès aux transports scolaires en limitant la vitesse à l'entrée du Coudray avec un grand plateau. Des études sont en cours pour limiter aussi la vitesse à l'entrée du hameau côté nationale.

**La D99 – D88: route traversant Bois Ratier**

Le Service des Routes du Département s'est déplacé à de nombreuses reprises pour travailler sur différents points, notamment le virage au niveau de la mare, la signalétique ainsi que l'aménagement de la RD 88 en direction de Lunery.

**La D84: route reliant Le Coudray au bourg de Civray**

En septembre dernier, des relevés de vitesse ont été effectués par le Service des Routes du Département et ils ont mis en évidence l'excessive vitesse de certains véhicules. La moyenne relevée à l'entrée de Civray Bourg, au niveau du lotissement était de 80 km/h ! Devant ce chiffre alarmant, le Service des Routes va installer au printemps prochain une expérimentation pour essayer de réduire la vitesse.

En attendant, il nous a été préconisé de limiter la vitesse sur cette D84 en installant deux panneaux « STOP ». Voir sur le plan ci-contre.



Au cours du printemps, un panneau sera installé sur la D84 au croisement avec la D88 qui va sur Charost et un autre sur la D84 en provenance de Saint-Ambroix. Celui-ci donnera ainsi la priorité à la D88 qui va sur Bois Ratier et Lunery.

Les différents relevés de vitesse nous ont permis d'avoir un spectre plus précis du type de véhicule ainsi que les horaires des plus gros excès constatés. C'est pourquoi la gendarmerie de Saint Florent sur Cher réalisera plus de contrôles dans notre village.

## Entretien des voiries

L'année 2021 a été une année très pluvieuse. La végétation a poussé comme rarement en été et les agents ont donné le maximum pour que la commune soit entretenue.

Malheureusement, nous avons dû faire face à différentes pannes de matériel.

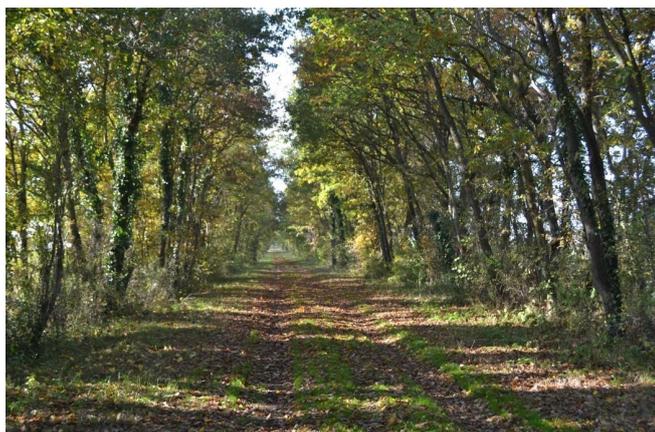
Le gros tracteur de la commune est tombé en panne à deux reprises. Une première fois en avril où les réparations nous ont coûté plus de 6000 € TTC. Nous avons dû faire appel à une entreprise extérieure pour entretenir une partie des chemins de randonnée les plus empruntés pour un montant de 3000 € TTC en juin.

En août, le tracteur est à nouveau tombé en panne. Devant l'ampleur des travaux et au vu de son ancienneté, l'équipe municipale a voté l'achat d'un nouveau tracteur.

En septembre, le tracteur tondeuse a dû lui aussi subir des réparations. Nous sommes toujours dans l'attente de réception des pièces.

Parallèlement, en août dernier, nous avons dû prendre un arrêté pour que chaque habitant puisse entretenir devant chez lui et ainsi participer à l'effort collectif. Pour rappel, depuis janvier 2017, la loi « LABBÉ » interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires. La commune rencontre de plus en plus de difficultés à assurer l'entretien de tous les espaces publics (Civray étant la commune la plus étendue du canton, à savoir plus de 40 km<sup>2</sup>) et notamment les trottoirs, dont le désherbage, quelle que soit la méthode, est particulièrement fastidieuse.

Le maintien en état constant de propreté de notre territoire, **sans augmenter la masse salariale ou le budget de fonctionnement de la collectivité** (le recours à une entreprise extérieure reste très onéreux), nécessite que chacun s'implique dans cette mission d'intérêt général. Bien entendu, les services communaux continueront d'assurer le nettoyage devant chez les administrés qui **ne sont pas en capacité physique de le faire**.



Vous étiez déjà nombreux à entretenir devant chez vous, bien avant la prise de cet arrêté et nous vous en remercions. Mais, il devenait nécessaire de le généraliser comme dans bien d'autres communes, comme Trouy, qui a d'ailleurs plus d'agents communaux pour un territoire de même taille, afin de ne pas augmenter le budget de fonctionnement.



### L'église

Cette année, l'église a bénéficié d'une rénovation. En février dernier, le système électrique a été intégralement rénové. Ainsi, de nouvelles ampoules leds et un nouveau chauffage ont été installés pour un montant 5 603.23 € TTC.

Le plancher du clocher a bénéficié d'un nettoyage complet du fait de la présence de volatiles. La société Multis (Issoudun) est intervenue pour un montant de 756 € TTC. Les ouvertures ont été grillagées de manière à ce que les volatiles n'y aient plus accès.



A l'extérieur, les agents techniques ont arraché tous les buissons afin qu'au printemps 2022, les contours de l'église bénéficient d'un nouvel aménagement paysagé, mettant ainsi en valeur la beauté de notre patrimoine.

### La salle d'Entrevins

En août dernier, la porte d'entrée de la salle ainsi que les poteaux ont été tagués. En conséquence, les huisseries ont bénéficié d'une nouvelle peinture et un nouveau portail a été installé de manière à fermer l'accès pour 690 € TTC.

Aujourd'hui, le club de nos anciens s'y retrouve chaque mercredi après-midi et les agents de La Poste peuvent y manger chaque midi en semaine.

### L'agence postale

Depuis le 1er septembre, l'agence postale de Civray est ouverte les mercredi et vendredi après-midi de 14h30 à 17h.

Courant février, l'agence postale déménagera pour s'installer dans l'ancienne salle des associations, à côté de la mairie. Un aménagement pour les personnes à mobilité réduite sera effectué en cours d'année.

Pour information, les retards ou problèmes dans la distribution du courrier ou des colis ne sont pas imputables à la poste de Civray. Merci d'appeler le 3631 pour toute réclamation.

LUNDI : 8H45 - 12H  
MARDI : 8H45 - 12H  
MERCREDI : 8H45 - 12H / 14H30 - 17H  
JEUDI : 8H45 - 12H  
VENDREDI : 8H45 - 12H / 14H30 - 17H  
SAMEDI : 9H - 12H

### Nouveau site internet

Dans le cadre des projets de France Relance et plus particulièrement dans la transformation numérique des collectivités territoriales, nous avons déposé un dossier pour refaire un nouveau site internet plus intuitif et plus facile d'utilisation. Notre dossier ayant été validé en novembre dernier, la commission « communication » travaille sur son élaboration. Qui dit refonte du site, dit modernisation du blason de Civray. Nous avons fait appel à un professionnel pour nous recréer une identité visuelle qui saura garder les racines de Civray et mettre en avant ses spécificités.

A la fin du printemps, le site devrait être opérationnel.

### Dématérialisation des actes d'état civil

La commune a décidé de profiter du dispositif « France Relance » mis en place par l'Etat en répondant à l'appel à projets "transformation numérique des collectivités".

La création du nouveau site internet communal et la dématérialisation des actes d'état civil sont donc financés par l'Etat à hauteur de 100% du coût HT du projet (dont le montant total s'élève à 8264,40 € TTC).

La dématérialisation de l'état civil se fait en 3 étapes : numérisation des actes par une société spécialisée, intégration dans le logiciel de gestion communale et adhésion de la collectivité au service Comedec.

Cette évolution numérique permettra à la commune d'être plus réactive pour répondre aux diverses demandes d'actes qui lui seront adressées car elle transmettra les données d'état civil à une autre commune, aux notaires... de façon complètement dématérialisée, par une simple validation sur le site d'échange sécurisé Comedec. Par ailleurs, les registres ne seront plus manipulés de façon répétée et ce patrimoine communal fragile sera donc préservé.

### Achat d'un tracteur

Après plusieurs pannes consécutives et devant le vieillissement du tracteur, la municipalité a décidé de son remplacement.

Suite à la consultation de plusieurs concessionnaires locaux, le choix du Conseil Municipal s'est porté sur la proposition des Ets CENTRAGRI : tracteur de marque John Deere, modèle 6100M de 100 CV, et chargeur 603R.

Le montant avec extension de garantie de 4 ans est de 63.000 €

HT, après reprise de l'ancien matériel. Cet équipement a été financé par un prêt constructeur (JDF) d'une durée de 7 ans au taux de 0.47%. Pour la TVA, qui est en partie récupérable (FCTVA) à N+2, un prêt de trésorerie de 10.300 €, d'une durée de 30 mois, au taux de 0,31% a été sollicité auprès du Crédit Agricole Centre Loire.

Le nouveau tracteur est attendu pour mars 2022.



### Bois Ratier : travaux sur le Chemin Creux



Nous avons été alertés par des habitants de la rue du Chemin Creux des répétitives montées des eaux pluviales en période très pluvieuse.

La commission « voirie » a travaillé avec le CIT (Cher Ingénierie des Territoires) afin de trouver une solution rapide. Il s'avère qu'une buse a été bouchée, empêchant l'évacuation normale des eaux pluviales. Ainsi, le 12 janvier, une entreprise a réalisé les travaux en créant 3 avaloirs avec grilles et en reliant ce réseau au réseau déjà existant, de manière à ce que les riverains ne connaissent plus d'inondations. Le montant des travaux est de 1 998 € TTC.



### Bois Ratier : Rue de la Malfondière

Depuis des années, la rue de la Malfondière connaît des inondations malgré les travaux réalisés par l'ancienne équipe municipale. D'autres solutions sont à l'étude afin de résorber définitivement ce problème et les travaux devraient être réalisés dès la solution choisie.

### Convention : participation citoyenne

Au cours du 2ème trimestre, si le contexte sanitaire nous le permet, la mairie de Civray signera avec la Gendarmerie de Saint Florent sur Cher une convention nommée « participation citoyenne ».



#### En quoi consiste cette convention ?

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Quels sont les objectifs ?

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;

- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif.

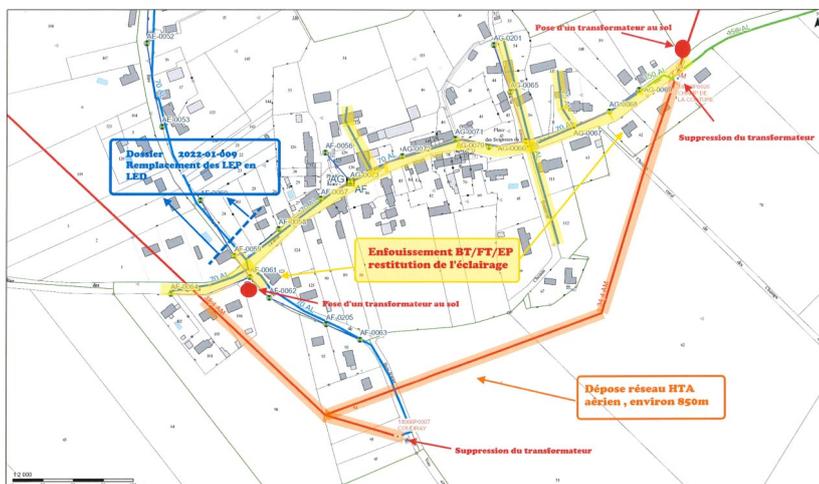
Vous recevrez donc une invitation pour participer à une réunion publique qui vous exposera le protocole et à l'issue, si vous êtes intéressés, vous pourrez vous inscrire auprès de la gendarmerie. Seront privilégiées les candidatures des personnes étant toute la journée sur la commune.

### Travaux d'enfouissement des réseaux secs au Coudray

La municipalité envisage de commencer l'enfouissement des réseaux secs (électricité BT/HTA, téléphone et fibre optique). La première tranche concernera la Grande Rue au Coudray (RD84).

Lors de ces travaux, le transformateur route de Bois ratier serait détruit, et un transformateur plus moderne serait implanté au pied du Château d'Eau. Un autre transformateur au sol serait implanté dans l'entrée du Coudray en provenance de Saint Florent, ce qui permettrait de sécuriser l'alimentation électrique du hameau. La ligne HTA (20 000V) entre ces deux transformateurs serait enfouie en même temps que la distribution électrique (220/380V). Tous les poteaux électriques et téléphoniques seraient supprimés et de nouveaux candélabres à LED (moins énergivores) seraient installés. Dans la continuité de ces travaux, les éclairages du reste du bourg seraient remplacés par des LED, comme cela a été fait à Bois Ratier pour uniformiser l'éclairage en le rendant plus performant et plus économique.

Parallèlement, la Communauté de Communes FerCher remplacerait la canalisation d'eau potable ainsi que tous les branchements de la rue, ce qui permettrait en 2023, avec le concours du CIT (Cher Ingénierie des Territoires), de mettre en place des aménagements de sécurité pour ralentir la circulation sur la Route Départementale 84 et, enfin, le Service des Routes du Département referait la bande de roulement.



Le coût du chantier d'enfouissement et rénovation de l'éclairage public (hors eau et sécurisation) est estimé à 450 000 €, subventionné à hauteur de 249 500 € par le SDE18, donc un reste à charge pour la commune 200 500 €...

### FerCher - Nouvelle identité graphique

La nouvelle équipe de la commission tourisme a travaillé pendant plusieurs mois sur la nouvelle identité graphique du logo avec un graphiste de la communauté de communes. Ce nouveau logo représente les 9 communes constituant la communauté de communes et reprend les 2 symboles: le Cher et le Fer. Notons que le terme « pays florentais » a été abandonné afin de symboliser le nouvel état d'esprit des élus communautaires.



### Travaux réalisés

#### Nettoyage du pont au Coudray



En janvier, FerCher a commencé l'entretien du pont du Coudray qui se situe entre la rue des Platanes et la rue Bascoulard. Au-delà du fait qu'il relie ces deux rues en passant au-dessus de l'ancienne voie ferrée, il permet surtout de desservir le Coudray et Bois Ratier en eau, la canalisation principale étant enterrée sous l'enrobé. Or, après avoir travaillé avec le CIT, il s'avère que l'ouvrage n'est plus hermétique.

Par conséquent, FerCher rénovera le pont ainsi que le réseau d'eau et l'enrobé courant 2022.

#### Rénovation du circuit d'alimentation en eau potable

En novembre dernier, FerCher a changé le circuit d'alimentation en eau potable sur la route des Chagnières. La canalisation en fonte datant de 1950 a été remplacée par une nouvelle en polyéthylène. La technique utilisée, assez novatrice, a permis de réduire les nuisances telles que l'entrave à la circulation, le respect de l'environnement en limitant les tranchées et donc l'absence de gravats. Ces travaux, d'un montant de 95 000 € TTC, ont été intégralement financés par la communauté de communes et s'inscrivent dans un plan



de rénovation des circuits d'alimentation en eau qui se poursuivra, par la suite, par des travaux sur la Grande Rue au Coudray et sur la voie Civray-Saint Ambroix.

## Dématérialisation des actes d'urbanisme au 1er janvier 2022

La communauté de communes FerCher est dans l'obligation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 de dématérialiser les actes d'urbanisme. On appelle cette procédure la Saisine par Voie Electronique (SVE).

### **Bénéfices pour les usagers (ou pétitionnaires) :**

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée,
- Une démarche plus écologique et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés,
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

Les dossiers dématérialisés devront être déposés via la plateforme NetSVE. Pour vous guider dans cette démarche, vous pouvez regarder le tutoriel à cette URL :

<https://youtu.be/DG3jRjAgPIA>

Pas de panique, si vous n'avez pas d'ordinateur ou n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, il sera toujours possible de déposer votre demande papier, ou encore de vous rendre dans une Maison France Services, comme à la Poste de Saint-Florent-sur-Cher, apte à vous accompagner dans vos démarches.

Quel que soit votre choix, la procédure sera toujours la même : le service urbanisme de la commune va accuser réception de votre demande avant qu'elle ne soit instruite. En cours d'instruction, vous serez saisi en cas de demande de pièces complémentaires, puis averti de la décision prise. Seule la voie de communication change, dématérialisée ou par courrier.

Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner tout au long de la procédure de demande d'autorisation d'urbanisme.

### **Distributions des sacs poubelles**

A l'heure actuelle, le SICTOM de la Champagne Berrichonne ne nous a toujours pas communiqué les dates de distribution des sacs poubelles pour 2022. Toutefois, si vous veniez à en avoir besoin, la mairie de Civray pourra vous dépanner de quelques rouleaux, dans la mesure du possible. Dès les dates fixées, nous vous en informerons via des flyers dans les boîtes aux lettres.

### Nouvelle équipe pédagogique

Cette rentrée scolaire a été synonyme de changement pour l'équipe pédagogique de Civray. Suite à la mutation de Mmes Renon et Caire, deux nouvelles enseignantes ont été nommées au groupe scolaire Simone Veil.

De gauche à droite : Mme Martin, enseignante depuis 20 ans à Civray, Mme Chauvin, et Mme Morales qui reprend le poste de Mme Renon en tant que directrice.



Nous leur souhaitons une belle année scolaire au sein du groupe Simone Veil !

### Equipement dans les classes

Depuis le mois d'octobre, les deux salles de classes qui accueillent des maternelles, sont équipées de purificateurs d'air de marque Philips. Le but étant d'assainir au maximum l'air en éliminant les allergènes aériens.

Depuis décembre, les classes élémentaires sont équipées en matériel numérique (tablettes essentiellement) pour permettre aux enseignantes de mettre en place des projets pédagogiques sur support numérique. La municipalité s'inscrit dans le projet de « Socle numérique pour les écoles élémentaires » de l'Education nationale, qui vise à développer et aider les communes.



### Le spectacle de fin d'année



Au matin du mardi 14 décembre 2021, à la salle des fêtes de Civray, les enfants des écoles du RPI ont assisté au spectacle de Noël proposé par le magicien Mandragore, qui a su répondre aux attentes des enfants de différents âges. Petits et grands ont été ravis.



Quel bonheur de voir les yeux des enfants pétiller de joie !

Même le maître et les maîtresses se sont prêtés au jeu !



### Le centre de loisirs du mercredi

Depuis septembre 2021, le centre de loisirs ouvre le mercredi toute la journée de 9h à 16h, et propose de multiples activités les matins et les après-midis.

En association avec la garderie et la bibliothèque, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants inscrits :

- Activités manuelles, créatrices
- Activités sportives avec l'intervention de l'USF Basket de Saint Florent-sur-Cher
- Activités musicales avec l'intervention de l'école de musique de Saint Florent-sur-Cher



#### Retour sur l'une d'entre elles :

La sortie pêche du mercredi 13 octobre après-midi à la mare de Bois Rattier avec la participation de Civray Festivités.

Quelques privilégiés ont patiemment attendus le poisson, que seul Yvan a attrapé !

N'hésitez pas à inscrire vos enfants !

### Les tarifs et horaires de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les tarifs sont :

- pour l'accueil périscolaire : 2,15 € l'heure
- pour le centre de loisirs : 7,50 € la 1/2 journée – 14 € la journée (sans repas)

L'accueil périscolaire est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 8h45 et de 16h à 18h30.

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis de 9h à 16h en période scolaire.

## CCAS

### Repas des aînés et colis

Le dimanche 28 novembre 2021, une soixantaine de convives ont participé au traditionnel repas du CCAS. C'est dans le respect des gestes barrières que l'après-midi s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur.

Notre doyen toujours présent pour mettre le feu à la piste de danse, accompagné du groupe **Variances** !

Evidemment, pour les personnes qui n'ont pu venir au repas et qui le souhaitent, un colis leur a été apporté à domicile courant décembre.



### Bus numérique

Le Bus Numérique était présent sur notre commune le 22 octobre 2021. Il s'agit d'ateliers collectifs de 3 heures qui se déroulent dans un bus itinérant équipé de PC, tablettes et smartphones. Un formateur professionnel accueille les séniors et propose tout au long de la session des trucs et astuces. L'objectif est de répondre à des cas concrets pour aider les séniors à utiliser l'outil numérique. 12 civrayens ont pu profiter de cette initiation. Une nouvelle session devrait être organisée en 2022.

### Aides proposées par le CCAS

| Aides                                | Montant | Pièces à fournir   |
|--------------------------------------|---------|--|
| Cadeau de naissance                  | 30 €    | RIB + justificatif de domicile                             |
| Aide à la conduite accompagnée       | 75 €    | Attestation de réussite au code + justificatif de domicile |
| Bracelet/médaille Présence Verte     | 40 €    | Facture acquittée  |
| Boîte à clés Présence Verte          | 59 €    | Facture acquittée  |
| Aide aux lycéens (depuis avril 2021) | 25€     | Copie de l'affectation en lycée                            |

## SOYONS SOLIDAIRES !

En cette période de crise, il est primordial d'apporter une attention particulière aux personnes plus fragilisées et de les aider dans leur quotidien : courses alimentaires ou pharmaceutiques...

Donc si vous êtes dans ce cas ou que vous connaissez une personne qui se trouve dans cette situation, n'hésitez pas à contacter votre référent hameau ou la mairie pour que nous puissions intervenir. Et ce, en respectant toujours les mesures d'hygiène de base, premier rempart efficace contre le virus.

### Le marché de Civray

Cette année 2021, les élus ont réussi à mettre en place des marchés de producteurs. L'idée était de vous faire connaître quelques producteurs locaux et surtout de partager un moment convivial autour d'un verre grâce aux buvettes assurées par les associations de Civray, à tour de rôle.

Les premiers marchés ont eu un vif succès tant auprès des habitants



de la commune et des hameaux environnants qu'auprès des exposants.

Le marché du 29 octobre, sur le thème d'Halloween, a accueilli de nombreux enfants déguisés. Joies et rires étaient aux rendez-vous.

Nous remercions les associations civrayennes qui ont animé les diverses activités : le concours de déguisements, le stand de maquillage, la buvette...



Le prochain marché de producteurs aura lieu le dernier mercredi du mois de mars à savoir le **30 mars 2022**. Les autres auront lieu les **27 avril, 25 mai, 29 juin, 28 septembre et 26 octobre**.



### Le marché de Noël

L'évolution de la pandémie début décembre sur la commune (classes fermées pour cause de cas COVID, parents et grands parents contaminés) nous a contraints, avec regret, d'annuler le marché de Noël du samedi 11 décembre. Mais ce n'est que partie remise, nous vous attendons nombreux le **samedi 10 décembre 2022** avec plein de surprises pour les petits et les grands.

### Marchands ambulants

Retrouvez chaque lundi soir, place Roger Ledet à Civray **AurelPizza** et chaque vendredi **Phyloséthik** (épicerie) de 16h à 17h au Coudray, de 17h à 18h Place Roger Ledet à Civray et de 18h à 19h au Grand Entrevins .

## Civray Festivités

Civray Festivités a repris les festivités avec un nouveau bureau. En 2021, nous avons pu organiser le concours de pêche le 4 juillet, la fromagée du 15 août, la buvette du marché du 29 septembre et une choucroute le 21 octobre. Toutes ces manifestations ont recueilli un nombre important de participants de la commune et des alentours. Nous les remercions vivement d'avoir été présents pour permettre à l'association de renaître et de participer à la convivialité de la commune.



Pour 2022, nous serons heureux de vous proposer beaucoup d'autres activités si le contexte sanitaire le permet !

Pour rejoindre l'association, merci de contacter son Président, M. Jean Michel Cruz, au 06.37.63.38.57.



## Le Comité de jumelage: Civray – Wildpoldsried

Il y a plus de 30 ans, le comité de jumelage a été créé pour venir en soutien de la mairie de Civray qui est jumelée avec la mairie de Wildpoldsried. Depuis lors, grâce à l'investissement de nos adhérents et au travail du bureau, le comité de jumelage perdure et les échanges avec nos amis allemands sont fréquents.

Cette année 2021, comme la précédente, ne nous aura pas permis de faire les manifestations souhaitées.

Nous souhaitons toujours accueillir de nouveaux membres afin que notre jumelage puisse encore vivre longtemps.

En 2022, nous espérons que notre voyage à Wildpoldsried pourra enfin se concrétiser car nous attendons les retrouvailles avec nos amis Bavarois depuis 2 ans. Espérons que la situation sanitaire le permette.

Nous espérons aussi pouvoir reprendre nos manifestations (brocante, repas...) et retrouver ensemble de bons moments de convivialité.

Le Jumelage vous souhaite une belle année 2022.

### Manifestations prévues en 2022:

- Assemblée générale : le samedi 19 février 2022, 11h
- Repas : date à définir
- Voyage à Wildpoldsried : le week-end de l'Ascension, du 19 au 25 mai 2022, si les conditions sanitaires le permettent
- Brocante : courant juin

Pour rejoindre l'association, contactez son Président, M. Patrick Legrand, au 06.73.46.25.83.

### Le comité de Saint Vincent d'Entrevins

Compte tenu du contexte actuel, le Comité de Saint Vincent d'Entrevins annule ses festivités : la dégustation de galettes le 22 janvier 2022 à la Salle des Fêtes de Civray et le dîner dansant à la salle polyvalente de Charost.

Le Comité vous donne rendez-vous pour 2023, si la situation le permet.

Pour joindre la présidente de l'association, contactez Mme Patricia Montarou au 06.64.74.84.33.

### L'association sportive de football - F.C. de Civray

Malgré les conditions sanitaires, le F.C. de Civray a réussi à constituer une équipe de seniors vétérans. Ainsi, chaque vendredi soir, nous nous retrouvons pour jouer. Si rechausser les crampons vous tente, n'hésitez pas à contacter le Président, Lorenzo Masia, au 06.99.67.32.12.

### La bibliothèque

La bibliothèque de Civray propose régulièrement des activités pour les enfants les mercredis après-midi en période scolaire, et bientôt des ateliers en période de vacances scolaires.

Pour autant, bien qu'elle se situe dans le groupe scolaire Simone Veil, elle est ouverte à tout le public aimant lire, voyager et découvrir.

Si vous souhaitez réserver un livre, découvrir une nouveauté ou emprunter des livres pour vos enfants et petits enfants, n'hésitez pas à contacter Virginie, qui vous conseillera au 02.48.20.88.02.

ou allez sur la page [Facebook : Bibliothèque de Civray](#)

#### Horaires d'ouverture au public

Lundi : 14h-17h

Mercredi : 14h-17h

Judi : 14h-16h30

Vendredi : 14h-17h



Kamishibai  
(petit théâtre d'origine  
japonaise)



Découverte d'un thème

## Les Ecoles Buissonnières



Comme chaque année, et malgré la crise sanitaire, les parents d'élèves des Ecoles Buissonnières se sont investis pour récolter des fonds afin de soutenir les projets des enseignants.

Nous avons pu maintenir quelques activités, essentiellement des ventes, qui ont eu du succès :



cès :

- Vente de plants de tomates et de pieds de fraises en avril

- Vente de torchons avec les dessins

sur « les transports » des enfants du RPI Civray/Saint-Ambroix en octobre



- Vente de brioches artisanales et grilles de Noël en décembre

Pour l'année 2022, sont reconduits :

- Le carnaval dans les rues de St Ambroix suivi d'un goûter à la salle des fêtes le **samedi 5 mars 2022 avec port du masque obligatoire pour les plus de 6 ans**,

- La randonnée pédestre et VTT à St Ambroix le **dimanche 3 avril 2022**,

- La kermesse et le spectacle des écoles en **fin d'année scolaire 2022**.

Nous vous y attendons ! Pour joindre l'association, merci de contacter Mme Lorine Douady au 07 60 17 49 32.

## Participation au marché des producteurs ...

Lors du marché de producteurs de Civray du mercredi 27 octobre 2021, spécial Halloween, un concours de déguisements pour les enfants a été organisé tout comme un atelier maquillage tenu par l'association des Ecoles buissonnières.



Le jury, composé des présidents des associations civrayennes, n'a eu que l'embarras du choix pour déterminer les gagnants.



Bravo à tous les participants !



## Opération sapins de Noël

Cette année encore, un sapin a été installé dans chaque hameau pour que chacun puisse apporter sa contribution. Nous vous remercions pour votre participation à l'embellissement de la commune en cette période festive. Voici un aperçu des photos qui nous ont été envoyées.



Le Grand Entrevins



La Chapelle du Puits



Civray Bourg



Le Petit Entrevins



Bois Ratier



Le Coudray

## Inauguration du City Stade



Le 23 octobre dernier, le city stade a été inauguré en présence de Civrayens, des maires de FerCher, du Président de FerCher, de Monsieur Carl Accettone, le secrétaire général de la Préfecture du Cher, de Madame Julie Ferron, représentante régionale, de Madame Marie-Line Cirre et Monsieur Philippe Charrette, représentants départementaux, de Madame Marie-Pierre Richer, Sénatrice, ainsi que de Madame Nadia Essayan, la Députée. Madame Le Maire a mis en avant le travail qui avait été initié par l'ancienne équipe municipale et a invité ses prédécesseurs, Monsieur Guy Petit, Monsieur Serge Jeanzac à la rejoindre pour couper le ruban. A l'issue, tous ont partagé le verre de l'amitié dans le respect des gestes barrières.



## Commémorations du 8 mai et du 11 novembre



Après les annulations de 2020, nous avons pu reprendre les commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Accompagnée de nos anciens combattants comme Monsieur Clément, Monsieur Paviot, Monsieur Gouttebroze, Monsieur Martinat, Monsieur Bonnet, des pompiers de Charost, Madame le Maire a procédé aux lectures et aux dépôts de gerbes au monument aux morts.

Le 8 mai prochain, les enfants de l'école primaire seront invités à lire des poèmes ou des textes qu'ils auront travaillé avec leur professeur. Il est primordial de préserver cette mémoire et de la transmettre aux futures générations pour ne pas oublier que des personnes ont donné leur vie pour préserver nos libertés.



Les prochaines dates : **8 mai et 11 novembre 2022 à 11h à l'entrée du cimetière**

## Le week-end du 15 août : l'Assomption



Depuis 3 ans, la municipalité a fait le choix de tirer son feu d'artifice le week-end de l'Assomption. Afin d'allier cet événement à un moment convivial, cette année, l'association Civray Festivités a accepté d'organiser le 14 août au soir, une fromagée dans la cour de l'ancienne école. Ce fût une très belle réussite pour une première ! Malgré le pass sanitaire exigé, les participants étaient nombreux et ils ont pu partager un repas pour 10 € accompagné d'un orchestre.

A 22h, la municipalité a organisé une retraite aux flambeaux qui, là encore, a rencontré un vif succès.



Rendez-vous est donné le 14 août prochain !



### Décorations de Noël

La municipalité réfléchit à créer un groupe de Civrayens volontaires pour l'aider dans l'élaboration de décors pour Noël 2022. L'idée consiste à créer un groupe courant mars qui pourrait se réunir régulièrement et confectionner les prochains décors à partir de récupération de matériel, de matériaux... Ce projet serait co-construit entre les élus et les volontaires. Dès les modalités arrêtées, nous vous en informerons. En attendant, si vous avez du temps à donner, que vous êtes créatifs et vous souhaitez vous porter volontaires, n'hésitez pas à contacter la mairie.

### Renouvellement de l'adhésion au CAUE

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme associatif investi d'une mission d'intérêt public. Il conseille, informe, sensibilise et forme les maîtres d'ouvrage sur des questions touchant à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage. Il peut être sollicité :

- par les collectivités pour leur apporter conseil sur leurs projets d'aménagements (restructuration de la place de l'Eglise par exemple),
- par les administrés qui souhaitent créer, agrandir, transformer un bien et qui peuvent bénéficier **gratuitement** des conseils d'un architecte-conseil.

N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin.

### Dépôts sauvages



Cette année encore, malgré la présence de 2 déchetteries sur la communauté de communes, Civray a subi plusieurs dépôts sauvages : verdure, gravats... Quand ces dépôts ont lieu sur le domaine public, cet acte d'incivisme nous oblige à être réactifs en envoyant les agents sur place pour nettoyer; entraînant une modification de leur emploi du temps et un retard sur certaines tâches.

Et comme la commune est très étendue, nous ne pouvons pas tout voir. Donc, si lors de vos randonnées, vous apercevez un dépôt sauvage, n'hésitez pas à contacter la mairie. Vous êtes déjà nombreux à le faire.



#### Horaires d'ouverture

- **déchetterie de Rosières** : lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- **déchetterie de Saint-Florent-sur-Cher** : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

### Chiens errants

Cette année, la municipalité a aidé de nombreux propriétaires à retrouver leur chien en publiant un message sur le compte Facebook de la mairie ou en ramenant l'animal chez son propriétaire. Toutefois, s'il est du devoir du Maire de lutter contre la divagation sur la voie publique des animaux, la responsabilité du propriétaire est engagée en cas d'incident (accident de voiture, morsure, attaque...) Nous vous demandons donc d'être vigilants car **en cas de récidive**, n'ayant pas de fourrière communale, l'animal sera automatiquement emmené à la SPA de Bourges avec qui nous signons une convention chaque année.

Nous comptons sur votre vigilance.

### Taille des haies

Élaguez ou coupez régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

### Déclarer des incidents et se tenir informé : IntraMuros

L'application « IntraMuros » est maintenant utilisable sur la commune de Civray depuis quelques mois.

Elle permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale. Ainsi, vous recevez des alertes directement sur votre smartphone concernant la vie de la commune, des associations, de l'école ... L'application permet également de faire des signalements à la mairie. (voir le mini bulletin « Un été à Civray 2021 »).



Téléchargez l'app. IntraMuros  
L'information locale en temps réel

Disponible sur  
App Store

Disponible sur  
Google play



## Tarifs concessions

| Espace cinéraire       | 15 ans | 30 ans | 50 ans | Par urne supplémentaire | Perpétuelle |
|------------------------|--------|--------|--------|-------------------------|-------------|
| Cases                  | 210.00 | 315.00 | 525.00 | 21.00                   |             |
| Cavernes               | 315.00 | 420.00 | 630.00 | 21.00                   |             |
| Concessions cimetière  |        |        | 210.00 |                         | 525.00      |
| Dispersion des cendres | 32.00  |        |        |                         |             |

## Tarifs location des salles

| SALLE DES FETES  | USAGERS DE LA             | USAGERS HORS |
|--|---------------------------|--------------|
| 1 journée  | 150,00 €                  | 300,00 €     |
| Journée supplémentaire   | 75,00 €                   | 100,00 €     |
| Vaisselle  | 30,00 €                   | 30,00 €      |
| Caution  | 500,00 €                  | 500,00 €     |
| Caution ménage   | 100,00 €                  | 100,00 €     |
| Règlement  | A la signature du contrat |              |
| Les associations de CIVRAY bénéficient d'une location gratuite par an, les |                           |              |

| SALLE D'ENTREVINS<br>réservée aux réunions | Association<br>communale | Association<br>Hors commune | Manifestation<br>commerciale |
|--|--------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Caution                                    | 50,00 €                  | 50,00 €                     | 50,00 €                      |
| Règlement                                  | Gratuité                 | 50,00 €                     | 40,00 €                      |

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>TABLES ET CHAISES</b>    | Gratuité pour les administrés de CIVRAY – uniquement sur la commune - Caution de 100,00 €                  |
| <b>SANITAIRES CHIMIQUES</b> | Uniquement pour les associations communales - mise à disposition facturée 40,00 € -<br>Caution de 500,00 € |

---

Suite à un arrêté préfectoral en date du 30 août 2021, il n'y aura plus **qu'un seul et unique bureau de vote** sur la commune de Civray. Tous les Civrayens devront dorénavant venir voter à la salles des fêtes, rue de la Garenne.

### Les élections présidentielles

Les élections présidentielles se dérouleront **les dimanches 10 avril et 24 avril 2022** prochains.

Pour voter, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars 2022 (en ligne) en allant sur ce site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

ou jusqu'au 4 mars 2022 (par formulaire à imprimer)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

ou sur place à la mairie ou consulat.

Seules les personnes se trouvant dans une situation particulière ont un délai supplémentaire : français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré. Le délai d'inscription est alors repoussé jusqu'au 10<sup>e</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour. Par ailleurs, en cas d'erreur de l'administration, vous avez jusqu'au jour de l'élection.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit sur:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

### Les élections législatives

Les élections législatives se dérouleront **les dimanches 12 juin et 19 juin 2022**.

Elles permettent aux citoyens d'élire leurs représentants à l'Assemblée nationale : les députés. Ils sont élus au suffrage universel direct au scrutin majoritaire à 2 tours. La durée du mandat des députés est de 5 ans (sauf dissolution de l'Assemblée nationale).

Tous les ans, ils votent pour ou contre une centaine de lois. Que ce soit des projets de lois préparés par le gouvernement, ou bien des propositions de lois déposées par les députés eux-mêmes.

Les députés ont un contrôle sur l'action du gouvernement. Ils peuvent interroger les ministres, par écrit ou à l'oral, les mardis et mercredis, sur leurs circonscriptions ou bien sur la politique menée au niveau national.

Les députés peuvent également demander l'ouverture d'une commission d'enquête pour approfondir un dossier. Cela a été le cas en 2016 sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie en France, ou encore sur les moyens mis en œuvre pour lutter contre le terrorisme depuis janvier 2015.



# 2022



## JANVIER

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     |     |     | 1   |
| 2   | 3   | 4   | 5   | 6   | 7   | 8   |
| 9   | 10  | 11  | 12  | 13  | 14  | 15  |
| 16  | 17  | 18  | 19  | 20  | 21  | 22  |
| 23  | 24  | 25  | 26  | 27  | 28  | 29  |
| 30  | 31  |     |     |     |     |     |

## FÉVRIER

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     | 1   | 2   | 3   | 4   | 5   |
| 6   | 7   | 8   | 9   | 10  | 11  | 12  |
| 13  | 14  | 15  | 16  | 17  | 18  | 19  |
| 20  | 21  | 22  | 23  | 24  | 25  | 26  |
| 27  | 28  |     |     |     |     |     |

## MARS

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     | 1   | 2   | 3   | 4   | 5   |
| 6   | 7   | 8   | 9   | 10  | 11  | 12  |
| 13  | 14  | 15  | 16  | 17  | 18  | 19  |
| 20  | 21  | 22  | 23  | 24  | 25  | 26  |
| 27  | 28  | 29  | 30  | 31  |     |     |



## AVRIL

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     |     | 1   | 2   |
| 3   | 4   | 5   | 6   | 7   | 8   | 9   |
| 10  | 11  | 12  | 13  | 14  | 15  | 16  |
| 17  | 18  | 19  | 20  | 21  | 22  | 23  |
| 24  | 25  | 26  | 27  | 28  | 29  | 30  |

## MAI

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 1   | 2   | 3   | 4   | 5   | 6   | 7   |
| 8   | 9   | 10  | 11  | 12  | 13  | 14  |
| 15  | 16  | 17  | 18  | 19  | 20  | 21  |
| 22  | 23  | 24  | 25  | 26  | 27  | 28  |
| 29  | 30  | 31  |     |     |     |     |

## JUIN

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     | 1   | 2   | 3   | 4   |
| 5   | 6   | 7   | 8   | 9   | 10  | 11  |
| 12  | 13  | 14  | 15  | 16  | 17  | 18  |
| 19  | 20  | 21  | 22  | 23  | 24  | 25  |
| 26  | 27  | 28  | 29  | 30  |     |     |



## JUILLET

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     |     | 1   | 2   |
| 3   | 4   | 5   | 6   | 7   | 8   | 9   |
| 10  | 11  | 12  | 13  | 14  | 15  | 16  |
| 17  | 18  | 19  | 20  | 21  | 22  | 23  |
| 24  | 25  | 26  | 27  | 28  | 29  | 30  |
| 31  |     |     |     |     |     |     |

## AOÛT

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     | 1   | 2   | 3   | 4   | 5   | 6   |
| 7   | 8   | 9   | 10  | 11  | 12  | 13  |
| 14  | 15  | 16  | 17  | 18  | 19  | 20  |
| 21  | 22  | 23  | 24  | 25  | 26  | 27  |
| 28  | 29  | 30  | 31  |     |     |     |

## SEPTEMBRE

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     | 1   | 2   | 3   |
| 4   | 5   | 6   | 7   | 8   | 9   | 10  |
| 11  | 12  | 13  | 14  | 15  | 16  | 17  |
| 18  | 19  | 20  | 21  | 22  | 23  | 24  |
| 25  | 26  | 27  | 28  | 29  | 30  |     |



## OCTOBRE

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     |     |     | 1   |
| 2   | 3   | 4   | 5   | 6   | 7   | 8   |
| 9   | 10  | 11  | 12  | 13  | 14  | 15  |
| 16  | 17  | 18  | 19  | 20  | 21  | 22  |
| 23  | 24  | 25  | 26  | 27  | 28  | 29  |
| 30  | 31  |     |     |     |     |     |

## NOVEMBRE

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     | 1   | 2   | 3   | 4   | 5   |
| 6   | 7   | 8   | 9   | 10  | 11  | 12  |
| 13  | 14  | 15  | 16  | 17  | 18  | 19  |
| 20  | 21  | 22  | 23  | 24  | 25  | 26  |
| 27  | 28  | 29  | 30  |     |     |     |

## DÉCEMBRE

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     | 1   | 2   | 3   |
| 4   | 5   | 6   | 7   | 8   | 9   | 10  |
| 11  | 12  | 13  | 14  | 15  | 16  | 17  |
| 18  | 19  | 20  | 21  | 22  | 23  | 24  |
| 25  | 26  | 27  | 28  | 29  | 30  | 31  |

